

Règlement Special Olympics Belgium

SKI DE FOND



Special Olympics

Belgium

Be a fan™

Janvier 2010



SOMMAIRE

A) ÉPREUVES OFFICIELLES	2
B) INFRASTRUCTURES	2
C) ÉQUIPEMENT	3
D) PERSONNEL	4
E) REGLES DE LA COMPETITION	5
F) UNIFIED SPORTS®	7
G) DISQUALIFICATIONS	7



SKI DE FOND

Le Règlement Officiel de Special Olympics s'appliquera à toutes les compétitions de ski de fond organisées par Special Olympics. En tant que programme sportif international, Special Olympics a créé ces règles en se basant sur les règles de ski de fond de la Fédération Internationale de Ski (FIS) que l'on trouve à l'adresse <http://www.fis-ski.com/uk/rulesandpublications.html>. Le règlement de la FIS ou de l'Instance Nationale de Réglementation (NGB) sera utilisé excepté lorsqu'il est en conflit avec le Règlement Sportif officiel de Special Olympics pour le Ski de fond ou l'Article I. Dans ces cas, le Règlement Officiel de Special Olympics pour le Ski de fond s'appliquera.

A) ÉPREUVES OFFICIELLES

Ce qui suit est une liste des épreuves officielles disponibles dans le cadre de Special Olympics.

La diversité des épreuves est destinée à proposer des opportunités de compétition aux athlètes quelles que soient leurs aptitudes. Des programmes peuvent déterminer les épreuves proposées, et, si nécessaire, les directives permettant leur gestion. Les entraîneurs sont chargés de fournir une formation et une sélection aux épreuves, cohérente avec les aptitudes et l'intérêt de chaque athlète.

1. Course à ski sur 10 mètres – Technique classique
2. Course à ski sur 25 mètres – Technique classique
3. Course de ski de fond sur 50 mètres – Technique classique
4. Course de ski de fond sur 100 mètres – Technique classique
5. Course de ski de fond sur 500 mètres
6. Course de ski de fond sur 1 kilomètre
7. Course de ski de fond sur 3 kilomètres
8. Course de ski de fond sur 5 kilomètres
9. Course de ski de fond sur 7,5 kilomètres
10. Course de ski de fond sur 10 kilomètres
11. Relais de ski de fond sur 4x1 kilomètre
12. Relais de ski de fond unifié sur 4x1 kilomètre

S'il n'y a pas suffisamment d'athlètes pour séparer correctement en divisions des épreuves Classiques et de Technique libre de distances similaires, les épreuves seront alors combinées et suivront le Règlement de Technique libre.

B) INFRASTRUCTURES

1. Des pistes de fond, adaptées en termes de longueur et de terrain pour pouvoir accueillir des skieurs de niveau débutant, intermédiaire et avancé, seront disponibles. Les pistes adaptées seront sécurisées et testeront les aptitudes et la condition physique de chaque athlète. Le système de piste doit inclure une piste pouvant être utilisée pour les épreuves de 1 à 10 kilomètres, et qui n'ont pas de sections qui se croisent pendant au moins 1 kilomètre. Idéalement, les longs parcours (de 3 à 10 kilomètres) n'ont pas de sections qui se croisent. Les pistes doivent être clairement marquées par des drapeaux rouges ou autres bannières d'identification de même type, et des surveillants doivent être positionnés aux jonctions de pistes afin d'orienter les athlètes sur les bonnes pistes en cas de confusion.



2. Les pistes seront damées et tracées avant les épreuves. Après chaque jour de compétition, le parcours doit de nouveau être préparé. Si plus d'un ensemble de voies est utilisé, ils doivent être entre 1 et 1,20 mètres de distance, mesurée à partir du milieu d'une voie jusqu'au milieu de l'autre. Les voies individuelles doivent être à 20- 24 centimètres de distance, mesurée depuis le milieu d'une voie jusqu'au milieu de l'autre. Les voies doivent avoir une profondeur minimale de 2-5 centimètres. Lorsque de la prise de décision de la mise en place ou non d'un couloir de ski ou d'un deuxième ensemble de voies, cela doit être fait en tenant compte du niveau d'aptitude sur le terrain des concurrents. Au moins un ensemble de voies doit être mis en place et l'autre couloir, qui est obligatoire, sera mis en place, soit en tant que couloir de ski, soit en tant que deuxième ensemble de voies.
3. Une installation chauffée sera facilement accessible à partir des pistes. Elle doit être suffisamment grande pour accueillir les membres de Special Olympics en cas de conditions météorologiques extrêmes. De plus, les réglages en fartage sont plus faciles à faire dans une zone chauffée qu'à l'extérieur dans le froid. C'est pourquoi une salle dans l'installation chauffée doit être réservée au fartage.
4. Une zone chauffée et une zone de test du fartage seront à proximité de la zone de départ.
5. Le parking en extérieur du domaine skiable doit avoir suffisamment d'espaces pour pouvoir accueillir les bénévoles de l'épreuve, le personnel, les entraîneurs et les athlètes Special Olympics. Un accès pour les véhicules d'urgence est obligatoire.

C) ÉQUIPEMENT

1. Les organisateurs de la course doivent savoir que l'équipement de maintenance de la piste est disponible et adéquat pour préparer les pistes aux épreuves. Un tracteur de damage mobile, ainsi que des pelles, râtaux, et un traceur de piste sont autant d'éléments qui doivent être disponibles, avant et pendant la compétition afin d'établir et de réparer le parcours si cela s'avérait nécessaire en raison de la circulation sur le parcours ou de conditions météorologiques difficiles.
2. Des marqueurs, piquets et clôtures seront disponibles afin d'identifier le parcours. Les marqueurs, tous de taille uniforme et de couleur vive, seront placés au bord de la piste à intervalles réguliers, et de manière à ce que le prochain marqueur puisse être clairement vu depuis le précédent. Des piquets et clôtures seront utilisés pour bloquer les pistes qui peuvent entraîner les concurrents en dehors du parcours de la course. Les zones de départ et d'arrivée doivent être marquées par une clôture afin d'empêcher la présence des non-concurrents et non-officiels dans ces zones.
3. Des barrières de neige créeront un couloir de tour, si nécessaire.
4. Les bannières marqueront les lignes de départ et d'arrivée et marqueront le site en tant qu'événement Special Olympics.



5. Un chronométrage électronique avec un système de chronométrage manuel de secours (4 chronomètres, deux au départ et deux à l'arrivée) sera utilisé pour le chronométrage des épreuves de 1 à 10 kilomètres. L'épreuve de 100 mètres doit être chronométrée avec un nombre de chronomètres égal au moins au nombre d'athlètes par division plus deux. Un chronomètre doit être attribué à chaque couloir et deux chronomètres supplémentaires doivent servir de secours. Chaque athlète doit être chronométré dans toutes les épreuves. Les fiches de résultats doivent illustrer cette politique. Si l'arbitre d'arrivée est en désaccord avec l'ordre d'arrivée tel qu'il est déterminé par les temps, la décision de l'arbitre d'arrivée sera définitive.
6. Les lieux de course doivent utiliser un système de communication public de bonne qualité dans la présentation des épreuves, la diffusion des informations et l'assistance des opérations de la course, ainsi que pour le commentaire général sur la course. De la musique doit également être disponible.
7. Un Tableau d'Annonce Officiel avec les noms des concurrents et les numéros de dossards, indiqués dans l'ordre de départ, ainsi de les mises à jour des autres informations critiques de la course (telles que les temps au départ de la course, la température de l'air et de la neige sur les zones de départ/d'arrivée de la course, la température de l'air et de la neige des points hauts et bas du parcours, etc.) doit être installé à proximité de la zone d'arrivée à destination des athlètes, entraîneurs et spectateurs. L'heure et le lieu de remise des prix doivent être annoncés avant la cérémonie de remise des prix.
8. Du matériel de premier secours et un toboggan ou une motoneige avec un toboggan à des fins d'évacuation sera à tout moment disponible à proximité des zones de départ/ d'arrivée ou au centre d'information. Un personnel médical qualifié doit être sur place.
9. Des outils de réparation des skis (tournevis, pinces, racloirs, râpes, fart, et P-tex) doivent être disponibles. Des bancs de fartage seront fournis.
10. Des coupe-vent ou brassards peuvent être utilisés pour identifier les officiels du parcours, tels que les chronométreurs, les moniteurs du parcours, les officiels de départ, et les escortes/police, officiels d'arrivée et membres du comité du règlement de la compétition.
11. Des radios sont nécessaires pour les communications bilatérales avec le Responsable de la Compétition, le Secrétaire de la Course, la zone médicale, les zones de départ et d'arrivée, et le Centre de la Course. Les officiels de chronométrage sur les zones de départ et d'arrivée ainsi que le personnel de tabulation des résultats ont leur propre canal et leur propre accès au canal des informations générales. Les officiels de chronométrage ont leur propre bâtiment avec une vue dégagée sur la zone de départ et d'arrivée.
12. Des thermomètres doivent également être disponibles pour enregistrer les températures de l'air et de la neige sur les zones de départ/ d'arrivée ainsi que sur les points hauts et bas du parcours. Les températures doivent être annoncées tout au long de la compétition.



D) PERSONNEL

1. Personnel de compétition
 - a. Responsable de la Compétition
 - b. Secrétaire de la course
 - c. Responsable du parcours
 - d. Contrôleur principal
 - e. Chronométrateur principal
 - f. Responsable des informations
 - g. Responsable Médical et des Services de Secours
 - h. Responsable de l'équipement de la course
 - i. Directeur du service d'ordre
 - j. Ouvriers de piste

E) REGLES DE LA COMPETITION

1. Règlement Général et Modifications
 - a. Les épreuves de course de 500 mètres à 10 kilomètres, doivent être menées en utilisant le format d'intervalle de départ décrit dans la section 351.1 du règlement de la FIS pour le ski de fond. A savoir, un ou deux coureurs doivent partir toutes les 30 secondes d'intervalle.
 - b. La commande de départ pour les épreuves de ski de fond pour les courses de 500 mètres à 10 kilomètres se fera comme suit: "Coureur ...15 secondes...10 secondes...5, 4, 3, 2, 1, PARTEZ !". Pour les épreuves individuelles sur des distances de 100 mètres et moins, il n'y aura pas d'avertissement préliminaire. La commande de départ sera "Coureur... Prêt ...BANG (tir de pistolet)." La commande de départ pour les épreuves de relais sera identique à celle des épreuves individuelles pour les distances de 100 mètres et moins, et il y aura un avertissement de 10 secondes: "10 secondes.. Coureurs... Prêts ...BANG (tir de pistolet)." Lorsque les coureurs arrivent au point de relais, ils ne gêneront pas le départ des autres coureurs.
 - c. Les épreuves de course de 500 mètres à 10 kilomètres doivent être menées sur des parcours comprenant des côtes, des pentes, des sections planes et des sections avec des virages. Il est prescrit que lorsque cela est possible, les parcours doivent inclure un tiers de côtes, un tiers de pentes et un tiers de sections planes. Le degré d'inclinaison des sections de côte et de pente doit être dicté par les niveaux d'aptitude des athlètes inscrits pour l'épreuve. Ainsi, les parcours des épreuves de 500 mètres doivent avoir un terrain moins difficile que les parcours des épreuves de 3 kilomètres, lesquelles doivent à leur tour avoir un terrain moins difficile que les parcours des épreuves de 5 kilomètres.
 - d. Les épreuves de course de 500 mètres à 10 kilomètres doivent être menées sur des parcours à configuration de boucle. Dans les épreuves de longue distance, plusieurs parcours en boucle sont possibles. Les zones de départ et d'arrivée doivent être aussi proches que possible.
2. Veuillez vous reporter au point G concernant la composition d'un jury ou d'un comité de règlement spécifique à un sport.



3. Règles spécifiques à une épreuve et Modifications
 - a. Course de ski de fond sur 50 et 100 mètres
 - 1) L'épreuve de 100 mètres doit être menée conformément au règlement de la FIS pour le départ des courses de relais, avec les modifications suivantes du règlement de la FIS dans ICR, Livre II, Sections 372.1:
 - a) La ligne de départ est une ligne droite. Il doit y avoir 8 couloirs avec des ensembles de voies au centre de chaque couloir. Ces couloirs doivent avoir un minimum de 2 mètres de large.
 - b) Les sections 372.2, 371.8, et 378.1 ne s'appliquent pas à Special Olympics.
 - 2) Le parcours de l'épreuve de 100 mètres sera aussi plat que possible. Les pentes du parcours ne pourront en aucun cas dépasser 5% d'inclinaison. Si le parcours est établi sur des pentes, le départ de la course sera tel que les concurrents devront skier sur une côte pour terminer la course.
 - b. Courses de relais de ski de fond
 - 1) La répartition en divisions pour les courses de relais de ski de fond sera établie par le calcul des Temps de Qualification des Equipes. Le temps de qualification de l'équipe est calculé en combinant les temps des membres d'une équipe dans les préliminaires chronométrés sur l'épreuve individuelle d'une distance similaire sur un "tronçon" de l'épreuve de relais (par exemple, le temps du relais de ski de fond sur 1 kilomètre). Les membres de l'équipe non inscrits à l'épreuve individuelle d'une distance similaire sur un « tronçon » de l'épreuve de relais doivent s'inscrire et passer l'épreuve préliminaire de cette épreuve individuelle.
 - 2) Les officiels de la course peuvent lancer une division de relais toutes les minutes.
 - 3) Lorsqu'un relais de ski de fond de 4x1 kilomètre a plus de 8 équipes, les organisateurs de la course doivent envisager de diviser le terrain et de faire deux courses distinctes afin de réduire/contrôler la zone de départ, la zone de relais, et la saturation du parcours.
 - 4) Si une équipe rate son passage de relais, un arbitre de zone de passage de relais le notifiera immédiatement aux skieurs impliqués dans ce passage de relais. C'est ensuite au skieur de décider s'il refait ou non le passage de relais.
 - c. Course à ski sur 25 mètres
 - 1) Matériel:
 - a) Piquets de départ/arrivée
 - b) Colorant alimentaire/ Peinture
 - c) Chronomètre d) Sifflet
 - 2) Mise en place:
 - a) Marquez les lignes de départ et d'arrivée à 25 mètres de distance. Installez les voies sur un terrain plat.
 - b) Mettez les piquets en place, et marquez les extrémités des lignes avec les portes de départ et d'arrivée adéquates.
 - c) Le dénivelé du parcours peut être d'un mètre.



- 3) Règlement:
 - a) La commande de départ est: "coureurs prêts...Sifflet" ou, coureurs prêts..."PARTEZ". Le chronométreur lance le chronomètre lorsque l'officiel indique que la chaussure de l'athlète a traversé le plan de la ligne de départ.
 - b) L'athlète skie le long du parcours de 25 mètres (**avec ou sans bâtons**).
 - c) L'athlète ne peut recevoir d'assistance des entraîneurs, officiels, bénévoles etc. à aucun moment après qu'il a traversé la ligne de départ ou avant qu'il ait traversé la ligne d'arrivée.
 - 4) Score:
 - a) L'athlète est chronométré à partir du moment où sa chaussure traverse la ligne de départ, jusqu'à ce que sa chaussure traverse la ligne d'arrivée.
 - b) Le score final et le rang de l'Athlète sont déterminés par le temps écoulé au cours d'un tour.
- d. Course à ski sur 10 mètres sans bâtons
- 1) Matériel:
 - a) Piquets de départ/arrivée
 - b) Colorant alimentaire/ Peinture
 - c) Chronomètre
 - d) Sifflet
 - 2) Mise en place:
 - a) Marquez les lignes de départ et d'arrivée à 10 mètres de distance. Installez les voies sur un terrain plat.
 - b) Mettez les piquets en place, aux extrémités des lignes afin de créer des portes de départ et d'arrivée.
 - 3) Règlement:
 - a) La commande de départ est: "coureurs prêts...Sifflet" ou, coureurs prêts..."PARTEZ" Le chronométreur lance le chronomètre lorsque l'officiel indique que la chaussure de l'athlète a traversé le plan de la ligne de départ.
 - b) L'athlète skie le long du parcours de 10 mètres (**avec ou sans bâtons**).
 - c) L'athlète ne peut recevoir d'assistance des entraîneurs, officiels, bénévoles etc. à aucun moment après qu'il a traversé la ligne de départ ou avant qu'il ait traversé la ligne d'arrivée.
 - 4) Score:
 - a) L'athlète est chronométré à partir du moment où sa chaussure traverse la ligne de départ, jusqu'à ce que sa chaussure traverse la ligne d'arrivée.
 - b) Le score final et le rang de l'Athlète sont déterminés par le temps écoulé au cours d'un tour.

F) UNIFIED SPORTS®

1. Epreuves unifiées
 - a. Une équipe de relais se compose de deux athlètes Special Olympics et de deux athlètes Unified Sports
 - b. La sélection des Athlètes Special Olympics et des partenaires Unified Sports d'âge et d'aptitudes similaires est privilégiée pour l'entraînement et les compétitions Unified Sports en ski de fond. L'assortiment de l'âge et des aptitudes améliorera la qualité de l'entraînement et l'expérience de la compétition.



G) DISQUALIFICATIONS

1. Un concurrent peut être disqualifié par le jury s'il:
 - a. ne suit pas le parcours marqué ou ne passe pas les points de contrôle ou prend un raccourci.
 - b. bénéficie d'une assistance non autorisée.
 - c. Ne cède pas la place à un concurrent supérieur lorsque cela lui est demandé ou empêche un autre coureur de passer.
 - d. Enfreint le règlement technique concernant le patinage dans les courses classiques.
 - e. Ne termine pas les skis aux pieds.

2. Procédures

Le Règlement de la FIS régissant les contestations sera en vigueur pour les compétitions Special Olympics.

<http://fis-ski.com/data/document/icr-cc04.pdf>